

Qu'est ce qui est marchand et qu'est ce qui ne devrait pas l'être ?

Respectable Loge, Les Cœurs Réunis, Orient de Toulouse, Région 17

Mots-clés : Biens Communs, Biens Public, Service Public, Biens Vitaux, Revenu Minimum

Problématique, constat et contexte

Question essentielle des biens de consommation et de leur prix de vente.

Question sur la définition des biens de consommation et des produits de nécessité ou produits essentiels (biens communs, biens collectifs, biens publics) :

- Prix de vente et / ou gratuité ?
- Disponibilité (localisation, distribution, stockage, ressources naturelles locales, etc...)
- Distribution et accessibilité (inégalité face à l'accès aux biens nécessaires et aux ressources naturelles).

État des réflexions sur les biens marchand, biens nécessaires et biens communs

- Prix liés aux couts ; comment rendre accessible les biens nécessaires ? Etablir des critères pour définir la vraie valeur des biens (en fonction de leur disponibilité, du travail accompli, des couts de production, de la gestion, etc...)
 - Les revenus des citoyens sont-ils adaptés / suffisants pour accéder aux biens nécessaires ? c'est-à-dire pour vivre dignement ?
 - Qu'est qu'un bien commun (collectif) et comment le définir ?
- Comment définir les biens nécessaires (indispensables ou vitaux) ?
Les biens nécessaires doivent-ils être non marchands (gratuité, prix plafonnés, etc ...) ?
Comment les rendre disponibles et accessibles (prix de vente adapté aux revenus minimum citoyens...) ?
- Les biens communs et les biens nécessaires, doivent-ils être mis à disposition des citoyens par une autorité (l'état) ? Est-ce à l'état de gérer les biens communs et les services public ? comment contrôler l'équité ?

Propositions concrètes, opérationnelles...

3.1 – Définir les biens essentiels et nécessaires pour les citoyens, avec pour objectif que les populations puissent vivre dignement. Il est important que « la liste » des biens nécessaires soit adaptée à la population, aux traditions, aux besoins spécifiques et locaux, et aux ressources naturelles disponibles localement.

Ces biens nécessaires ont un prix. Il est indispensable que leur prix soit établi sur la vraie valeur du bien ; et que le prix soit aussi encadré et réglementé afin d'être accessible à tous (sans fluctuation saisonnière ; sans spéculation en fonction de la demande ; sans spéculation boursière).

3.2 – Pour les biens nécessaires, il faut assurer leur disponibilité et gérer les ressources en fonction des besoins (Réfléchir à un accès « inconditionnel »).

Les biens nécessaires : accès à l'eau ; accès suffisant à la nourriture « de base / indispensable » ; accès aux soins ; accès à l'électricité ; accès au logement ; accès au transport ; accès à la communication ; accès à l'éducation et à la culture ; garantie de la sécurité.

La gestion doit-elle être assurée par l'état, ou par des « comités d'experts » désignés démocratiquement pour administrer les biens essentiels et les ressources locales ?

3.2 – Le prix et l'accès aux biens nécessaires doit être défini, régulé et organisé par une gouvernance (comité citoyen / commission élu démocratiquement) à la fois au niveau local / régional, mais aussi de façon globale (au niveau international), pour une vision cohérente.

Le prix des biens nécessaires devrait être encadrés (logement, éducation, santé, transport, nourriture...) pour être accessibles, mais aussi pour ne pas être influencé par la demande, la saisonnalité ou par des négociations purement commerciales.

3.3 – Biens non-marchands : chaque chose ayant un cout, il me semble indispensable de leur donner

un prix... cohérent.

On pourrait en revanche considérer comme bien non-marchand, les biens vitaux : la santé, la sécurité par exemple.

3.4 – Travail sur les revenus individuels des citoyens. Grace à des revenus « cohérent » et « juste », les citoyens pourront accéder aux biens nécessaires. Les revenus devraient être adaptés à l'accès aux besoins nécessaires, mais aussi à la valeur ajoutée du travail accompli pour la société en général.
Débat sur le salaire et le RUI (revenu universel inconditionnel)

Propositions ou idées issues de la réflexion, à mettre en exergue

Définir les biens communs nécessaires pour les citoyens (en fonction des besoins vitaux, des spécificités culturelles et régionales et des ressources locales).

Revoir le prix d'achat des biens définis comme nécessaires et les rendre juste et accessibles.

Faire arbitrer les prix et la disponibilité des biens, à tout moment, pour tous les citoyens, par un « comité décisionnel » élu démocratiquement, pour administrer le pilotage des biens nécessaires.

S'appuyer sur les réflexions sur le « RUI » et sur la « revalorisation des salaires » pour redéfinir le prix des biens communs devant être accessibles à tous : les biens essentiels et nécessaires (adaptation du prix & cout / disponibilité / accessibilité) ; afin de garantir la dignité et l'indépendance des citoyens, mais aussi pour limiter les migrations économiques des citoyens.